

Un excès de vitesse et un accident de la circulation



Un excès de vitesse et un accident de la circulation

Haulies

Mardi 30 novembre vers 7 h 20 sur la RD 181, un automobiliste de 19 ans a percuté un arbre. Les pompiers de Saramon ont transporté à l'hôpital d'Auch le jeune conducteur qui souffrait de plusieurs douleurs notamment aux jambes et aux cervicales.

Viozan

Une automobiliste de 41 ans sur la D 2 vers 15 h 15 a été contrôlée à 102 km/h pour une vitesse autorisée de 50 km/h. Son permis de conduire a été retenu et sa voiture mise en fourrière.